

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Incidence de la pandémie sur le nombre de surdoses et de suicides

Pendant la pandémie, nous avons observé une diminution du nombre de surdoses et de suicides chez les délinquants incarcérés dans les établissements fédéraux.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Au cours de cinq exercices financiers, marqués par la pandémie de COVID-19 en 2020-2021 et en 2021-2022, le Service correctionnel du Canada (SCC) a enregistré une diminution substantielle (-1 392 ou 10,1 %) de la population des établissements fédéraux, qui est passée de 13 720 à la fin de l'exercice 2019-2020 à 12 328 en 2021-2022. L'étude des divers effets de la pandémie sur les comportements préoccupants, comme les surdoses et les tendances au suicide, permet d'éclairer l'élaboration de stratégies d'intervention active et de les améliorer.

Ce que nous avons fait

Les cas de surdose et de suicide ainsi que les décès survenus dans les établissements fédéraux sont enregistrés dans le Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) du SCC. Des données ont été extraites (le 28 mai 2022) pour dégager les tendances sur cinq ans (de 2017-2018 à 2021-2022) en ce concerne les interruptions de surdose, les décès par surdose, les tentatives de suicide et les suicides chez les détenus purgeant une peine de ressort fédéral (de deux ans ou plus).

Ce que nous avons constaté

Comme l'illustre le tableau 1, le nombre officiel d'interruptions de surdose a chuté pendant les deux années de la pandémie. Soixante (60) détenus de moins ont fait une surdose, ce qui représente une diminution de 41 %, leur nombre étant passé de 148 en 2019-2020 à 88 en 2021-2022. On a enregistré 5 décès par surdose de moins dans les établissements fédéraux, soit une diminution de 83 %, le nombre étant passé de 6 en 2019-2020 à un seul en 2020-2021.

Tableau 1. Interruptions de surdose et décès par surdose

	Interruptions de surdose	Décès par surdose
2017-2018	71	5
2018-2019	90	7
2019-2020	148	6
2020-2021	102	1
2021-2022	88	6

Source : SGD

Comme l'illustre le tableau 2, le nombre de tentatives de suicide a aussi chuté pendant les deux années de la pandémie. Trente-et-un (31) détenus de moins ont fait une tentative de suicide, ce qui représente une diminution de 21 %, leur nombre étant passé de 146 en 2019-2020 à 115 en 2021-2022. De même, on a enregistré 3 suicides de moins dans les établissements fédéraux, soit une diminution de 27 %, leur nombre étant passé de 11 en 2019-2020 à 8 en 2021-2022.

Tableau 2. Tentatives de suicide et suicides

	Tentatives de suicide	Suicides
2017-2018	121	6
2018-2019	104	6
2019-2020	146	11
2020-2021	109	6
2021-2022	115	8

Source : SGD

Ce que cela signifie

Il est clair qu'il y a eu une tendance générale à la baisse du nombre d'interruptions de surdose pendant la pandémie de COVID-19, plus particulièrement au cours de la première année (-46 la première année et -14 l'année suivante). De plus, cela semble avoir entraîné une baisse substantielle du nombre de décès en établissement attribuables à une surdose. En ce qui concerne les tentatives de suicide, on a constaté une baisse importante pendant la première année de la pandémie et une légère augmentation au cours de la seconde (-37 et +6, respectivement). De même, le nombre de suicides a diminué pendant la première année de la pandémie pour ensuite augmenter de nouveau (-5 et +2, respectivement). Bien que les activités normales aient été quelque peu perturbées (c.-à-d. les visites, les programmes, les permissions de sortir) pendant la pandémie, le personnel de première ligne du SCC a continué à se concentrer sur ces domaines de préoccupation et à fournir des services et des interventions essentiels.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#).

Vous pouvez également consulter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Kent Merlin